CARTE NATIONALE D'IDENTITE

PRE-DEMANDE GRATUITE DE CNI EN LIGNE

www.ants.gouv.fr à imprimer

La présence du demandeur est obligatoire au dépôt et au retrait

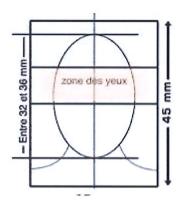
Venir avec les originaux et les photocopies, les dossiers incomplets ne seront pas traités

PERSONNE MAJEURE

	1 photo d'identité récente de moins de 6 mois qui n'a pas été utilisée pour un autre document
d'identit	<u>é</u> (voir au verso)
	Justificatif de domicile : facture au nom et prénom du demandeur de moins de 1 an à la date
	d'émission du document (attestations de contrat EDF ou autre non acceptées)
	<u>1ère demande</u> de carte nationale d'identité sécurisée : acte de naissance original* de moins de 3
	mois
	Si vous êtes nés à l'étranger ou de parents nés à l'étranger, joindre un document prouvant la nationalité
	française (décret naturalisation, certificat de nationalité).
	Renouvellement: ancienne carte nationale d'identité sécurisée
	Pour les femmes mariées acte de naissance* (mentionnant le mariage) ou acte de mariage de moins de
	3 mois, pour les veuves acte de décès de l'époux.
	Pour les femmes divorcées ayant l'autorisation de conserver le nom de l'ex-conjoint, fournir l'original
	du jugement de divorce
DEDGONN	
PERSONN	E MINEURE : présence de l'enfant obligatoire avec un des parents
	1 photo d'identité récente de moins de 6 mois qui n'e per été utilisée pour un eutre decument
□ d?idon#i4	1 photo d'identité <u>récente de moins de 6 mois qui n'a pas été utilisée pour un autre document</u> <u>té (voir au verso)</u>
	_,
	Justificatif de domicile : facture au nom et prénom des parents de moins de 1 an à la date d'émission du document (attestation de contrat EDF ou autre non acceptées)
_	
	Carte d'identité ou passeport du parent qui se présente avec l'enfant
	Si divorce ou séparation: jugement de divorce complet en original. (Si garde alternée, justificatif
	de domicile des deux parents + CNI des deux parents)
	Si séparation sans jugement télécharger la fiche de procédure n°10-2 en ligne + photocopie de
_	la CNI du père et de la mère.
	<u>1ère demande</u> de carte nationale d'identité sécurisée : acte de naissance* original de moins de 3 mois
	Livret de famille
П	Si l'enfant est né à l'étranger ou de parents nés à l'étranger, joindre un document prouvant la
	Nationalité française (décret naturalisation, certificat de nationalité)
	Renouvellement : ancienne carte nationale d'identité sécurisée
	Action venement. and control carte nationale a racinite securisce
CAS	PARTICULIERS
00.000.000	
	Pour les personnes hébergées : justificatif de domicile de la personne qui héberge + carte d'identité
recto/v	rerso de l'hébergeant + attestation d'hébergement 6bis à télécharger en ligne ou à retirer auprès de
nos sei	rvices
	déclaration de vol auprès de la Police Nationale ou de perte à télécharger en ligne ou à retirer auprès de
	notre service + timbre fiscal à 25 €, soit avec la pré-demande, au bar tabac ou en ligne sur
	https://timbres.impots.gouv.fr) + acte de naissance de moins de 3 mois.

*Les actes de naissance sont à fournir uniquement si le lieu de naissance est une ville dont les actes ne sont pas dématérialisés COMEDEC à vérifier en ligne sur <u>villes adhérentes à la dématérialisation ANTS</u>

NE PAS COUPER LES PHOTOS





Format	La photo doit mesurer 35mm de large sur 45mm de haut. La taille du visage doit être de 32 à
	36 mm du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure)
Luminosité, contraste et couleurs	La photo doit être correctement contrastée, sans ombre
	La photo doit être nette, sans pliure, ni traces
	La photo doit être en couleur
Fond	Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le fond blanc est interdit.
Tête	La tête doit être nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou autre objet décoratif.
	La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif
Regard et expression	Il faut fixer l'objectif.
	L'expression doit être neutre et la bouche doit être fermée.
Visage et yeux	Le visage doit être dégagé.
	Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts
Cheveux	Les cheveux ne doivent pas recouvrir le visage.
	Une frange peut être acceptée si elle ne recouvre pas les yeux
Lunettes et montures	Si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photos.
	Par contre, si vous les portez,
	• la monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux,
	 et les verres doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet.

PROCÉDURE

Important: Pré-inscription en ligne

Créer un compte

Site https://ants.gouv.fr

Ou

Je choisis un compte que je possède pour me connecter sur : les sites de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés





